

ÉCHÉANCIER – SÉLECTION DE LA RECTRICE OU DU RECTEUR 2024-2025

1. CRÉATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

DATE	ACTION
21 octobre 2024	Élection de cinq membres du Sénat au Comité de sélection de la rectrice ou du recteur, dont au moins une doyenne ou un doyen, une professeure ou un professeur à temps plein et une étudiante ou un étudiant.
29 octobre 2024	Nomination de sept membres du Bureau des gouverneurs, dont une professeure ou un professeur à temps plein, une étudiante ou un étudiant, et une ou un membre du personnel de soutien. Les personnes à la présidence et à la vice-présidence du Bureau des gouverneurs sont membres d'office du Comité de sélection.

2. CRITÈRES DE SÉLECTION

DATE	ACTION
Novembre à décembre 2024	Les membres de la communauté universitaire et les parties prenantes sont invités à fournir des commentaires et des suggestions sur les critères de sélection.
Janvier 2025	Le Bureau des gouverneurs approuve les critères de sélection, sur la recommandation de son Comité exécutif.

3. RECHERCHE ET ENTRETIENS AVEC LES CANDIDATES ET CANDIDATS

DATE	ACTION
Février à avril 2025	Le Comité de sélection travaille en étroite collaboration avec la firme de recrutement pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'identification de candidates et candidats potentiels. Il s'entretient ensuite avec les personnes présélectionnées.

4. RECOMMANDATION AU BUREAU DES GOUVERNEURS

DATE	ACTION
Mai 2025	Après les entretiens et la vérification des références, le Comité de sélection sollicite, par l'intermédiaire de sa présidente, l'avis confidentiel des membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs sur la candidate ou le candidat sélectionné.
Juin 2025	Le Comité de sélection soumet au Comité exécutif du Bureau des gouverneurs le nom de la candidate ou du candidat sélectionné. Le Comité exécutif fait une recommandation au Bureau des gouverneurs. Le Bureau des gouverneurs prend une décision sur la nomination.